



Santé et Sécurité au Travail

Mise en œuvre du Défibrillateur et Prise en charge d'une victime qui ne respire pas

Organisation de la formation :

Public visé

Pour tous

Effectif par session

Maximum 10 à 30 participants

Accessibilité

Nos formations peuvent-être accessibles aux personnes en situation de handicap, nous contacter pour toute demande d'aménagement

Dates et durée de formation

1,5 à 3 Heures sur 1/2 journée selon Effectif

Lieu de la formation

Salle mise à disposition par le client ou l'organisme (2m2/pers) avec 1 table, des chaises. Permettre accès locaux pour une visite pédagogique.

Adresse mentionnée sur la convention et la convocation

Prérequis

Aucun

Moyens techniques et pédagogiques :

Ordinateur, vidéoprojecteur

Support pédagogique, multimédia, cours, film, photo.

Mannequins avec défibrillateur d'entraînement

Méthodes pédagogiques

Apport de connaissances

Exposés Interactifs

Démonstration du formateur

Exercices Pratiques

Apprentissage des gestes

Intervenant(s)

Formateur SST Certifié par l'INRS

Modalités et délais d'accès :

Apprenants sélectionnés par le commanditaire de la formation selon les prérequis énoncés

Inscription possible jusqu'à 24h avant le début de la f°

Tarif et conditions générales de vente:

A partir de 25€00 HT / Apprenant. Une offre tarifaire adaptée à vos spécificités, vous sera établie sur demande et envoyée par mail avec les conditions générales de vente.

Contacts :

Informations et inscriptions ;

Responsable pédagogique et référent handicap :

Marie Châtelet **02 99 96 43 71** marie@jfc-formation.fr

SARL JFC FORMATION - 6 rue de Fougères 35500 Vitré -

Code APE 8559A - RCS Rennes 508 647 872 000 37 -

Numéro Déclaration d'activité enregistrée auprès du préfet région

Bretagne 53350567035

Objectifs pédagogiques, compétences visées

Connaître les gestes essentiels à pratiquer en présence d'une victime d'arrêt cardiaque : Alerte auprès du 15, Réanimation cardio pulmonaire et mise en oeuvre du défibrillateur

Références réglementaires

Code de la santé publique

Arrêté du 16 juillet 2010 relatif à l'initiation du grand public à la prise en charge de l'arrêt cardiaque et à l'utilisation de défibrillateurs automatisés externes

Art. R. 6311-15 : toute personne, même non médecin, est habilitée à utiliser un DAE

Contenu, progression pédagogique :

Prise de conscience :

Présenter aux participants le nombre annuel de décès par arrêt cardiaque, le taux de survie actuelle, et celui attendu après connaissance des gestes qui sauvent et la mise en place du défibrillateur

Présentation Théorique :

Identifier les signes permettant de reconnaître l'arrêt cardiaque

L'arrêt cardio ventilatoire et ses conséquences

La chaîne de survie :

L'alerte Précoce au SAMU (15)

La Réanimation Cardio Pulmonaire: son rôle et son intérêt vital

Le défibrillateur, intérêt, fonctionnement et mise en oeuvre

Démystifier le Défibrillateur

Démonstration et formation pratique :

Le formateur montre l'ensemble de l'action attendue du sauveteur devant une victime inconsciente qui ne respire pas:

Bilan, Alerte, Massage, Défibrillation

Les participants apprennent et réalisent le bilan, la simulation d'alerte, les gestes de

réanimation cardiaque pulmonaire sur mannequin et mettent en oeuvre le défibrillateur

Modalités de suivi, d'évaluation et de validation. Durée de validité et Equivalence

Modalités de suivi : Feuille collective d'émargement signée par demi-journée

Documents délivrés : Attestation de formation